

# SEME 2024 : CLASSEMENT DES VILLES PAR LE NIVEAU DE RISQUE DES POINTS DE VENTE

## Contexte

La Française des Jeux, premier acteur français des jeux d'argent et de hasard, mène une politique volontariste pour lutter contre l'utilisation de son offre de jeux à des fins frauduleuses ou criminelles et pour prévenir le jeu excessif.

Dans le cadre de nos missions, nous souhaitons prioriser nos actions de marketing de sensibilisation au jeu excessif par la zone géographique. Nous souhaitons ainsi classer les villes en fonction du niveau de risque au jeu excessif associé à leur(s) point(s) de vente. Chaque point de vente est caractérisé par 52 scores de risque (52 semaines), par le nom de la ville, son code postal ainsi qu'un label d'anomalie pour chaque semaine en fonction de son score.

A ce jour, une difficulté principale identifiée est qu'une ville peut avoir un seul point de vente uniquement tandis qu'une autre ville peut par exemple en avoir plus de 25.

## Objectif

**L'objectif de cette étude est de développer une méthode permettant de classer les villes selon leur nombre de point(s) de vente, leur niveau de risque et leur label d'anomalie.**

Données disponibles :

1. Scores de risque hebdomadaires de chaque point de vente : 52 nombres entiers ou décimaux normalisés entre 0 et 100, représentant les niveaux de risque hebdomadaires.
2. Labels d'anomalie hebdomadaires de chaque point de vente : 52 labels indiquant si le score de risque pour une semaine donnée est considéré comme une anomalie (1 = anormal, 0 = normal).
3. Nom de la ville de chaque point de vente.
4. Code postal de chaque point de vente.
5. Toute autre information sérieuse et publique que vous trouverez utile pour l'étude.

